



Belle chienne *Cursinu* (type de l'élevage de Frassigna) appartenant à Jean-louis Guidoni de Calenzana.

Interview de Jean-François Andréozzi, président du "Club Cursinu" et de Pierre Benedetti, juge qualifié et formateur de la Société centrale canine.

D'après les propos recueillis par Laurent-Jacques Costa

En juin 2007 se tenait à Moltifao la première nationale d'élevage de la race *Cursinu*. C'est au cours de cette manifestation officielle que l'on reconnaît, par les récompenses obtenues, les sujets les plus représentatifs de la race. Cette réunion fut aussi, pour *Stantari*, l'occasion d'en savoir plus sur ce chien et sur le travail qui a abouti, en 2003, à la reconnaissance officielle de cette race.

Quelles sont les caractéristiques de ce chien corse? Comment obtient-on l'officialisation d'une race canine? Quels sont les enjeux d'une telle démarche? Autant de questions que nous avons cherché à approfondir grâce aux témoignages de Jean-François Andréozzi, président du *club Cursinu*, et de Pierre Benedetti, juge qualifié de la Société centrale canine et éleveur de *Cursinu*.

Devenir une race officielle

L'aventure du *Cursinu* a débuté en 1984, lorsque, sous la direction de Paul Franceschi, le Parc naturel régional de Corse a lancé une étude sur le chien corse. Le but de cette étude était de déterminer si ce chien était encore une réalité, c'est-à-dire s'il existait encore une population de ces chiens ruraux à l'allure spécifique que l'on peut voir accompagnant les bergers sur des photos ou des gravures anciennes. Cette première étude confirma la présence de chiens qui, dans l'esprit de leurs propriétaires, étaient des chiens corses, c'est-à-dire des chiens d'aspect particulier, qui semblaient avoir



Examen de la denture lors de la séance de confirmation.

Cliché C. Brestor-Costa

Qu'est-ce qu'un pedigree ?

Sur le pedigree figure les informations concernant la généalogie du chien sur trois ou quatre générations (c'est-à-dire jusqu'à 14 ascendants). Les pedigrees, qui existent depuis une centaine d'années, sont un outil de sélection dont l'objectif est d'améliorer les races domestiques dans leur morphotype. Ils peuvent aussi comporter des informations précises sur les qualités (champion de travail par exemple) ou les défauts (tares génétiques comme la dysplasie des hanches) de ces ascendants.

toujours été là, se reproduisant entre eux au fil des générations. Certes, il ne s'agissait pas d'une race reconnue, identifiée comme telle par le monde de la cynophilie, mais c'était une race considérée comme locale, à l'instar des cochons ou des chèvres.

À la suite de cette étude, Jean-Dominique Rossi et Jean-François Andréozzi initièrent un large débat sur le chien corse et rencontrèrent une dizaine de personnes intéressées par ce "patrimoine vivant" et prêtes à s'investir pour sa reconnaissance. L'association pour la sauvegarde du chien corse venait de naître. Son objectif majeur étant la reconnaissance officielle de la race par les instances du Ministère de l'Agriculture.

Parallèlement à cette démarche l'association, soutenue par le Parc naturel régional de Corse, initia en 1989 une nouvelle étude visant cette fois-ci à recenser les chiens dont la morphologie pouvait correspondre à celle du chien corse. Ce recensement se déroula tout d'abord dans la haute vallée du Taravo. Il permit de confirmer l'existence d'un grand nombre de chiens suffisamment proches du type originel pour que l'on envisage la définition d'un standard. À l'époque, ces chiens ne s'appelaient pas encore *Cursini* et vivaient auprès des bergers et de certains chasseurs. C'est donc auprès de ceux-ci que l'association a travaillé, mesurant, pesant, photographiant des centaines de chiens dans presque tous les villages de Corse, jusqu'à réunir 500 individus ayant entre eux des caractéristiques morphologiques proches. C'est en effet le nombre minimum de chiens nécessaire pour pouvoir déposer un dossier auprès de la Société centrale canine. Deux thèses vétérinaires ont été consacrées à ce chien corse: celle de M^{lle} Rigaud suivie, plus tard, par celle de M. Guerrini. Ces travaux sont venus étayer cette démarche patrimoniale de données scientifiques. En 2003, l'aventure a connu sa consécration avec la reconnaissance officielle de la race *Cursinu*.

Caractéristiques morphologiques du *Cursinu*

À l'instar de la majorité des chiens, le *Cursinu* est avant tout défini par la morphologie de sa tête. Celle-ci est de forme pyramidale, le *Cursinu* étant un chien de type lupin, c'est-à-dire proche du loup. Le crâne est plat, sa longueur et sa largeur sont égales et correspondent aussi à la longueur du chanfrein (museau) et des oreilles. Celles-ci sont attachées au niveau de la ligne de l'œil, ou très légèrement au-dessus. Les lèvres sont minces, la babine supérieure ne devant pas recouvrir la babine inférieure. L'œil est en amande et doit être d'une teinte équivalente à la robe. Enfin, la face présente souvent un masque foncé. Le poil est avant tout



La tête et l'expression d'Ama d'Altare sont très caractéristiques du *Cursinu*.

Ci-dessous: Véloce d'Altare, gagnant de la 1^{re} exposition nationale élevage de la race à Moltifau le 24 juin 2007. Propriétaire: Pierre Paul Mignoni.



Cliché F. Bertozzi

Cliché P. Beneffetti

caractérisé par sa texture, il doit être rugueux quand il est court, jamais soyeux lorsqu'il est long (deux variétés), mais jamais ras ni griffonné. Le *Cursinu* possède une culotte assez marquée sur la face externe de ses membres postérieurs. Le fouet (la queue) est assez court, plutôt épais, et l'on recherche préférentiellement un port relevé ou enroulé sur le dos. Enfin, la couleur n'est pas le critère le plus déterminant puisqu'il existe différentes robes, généralement bringée, elle peut être sable, fauve ou noire. Sur les robes claires, le masque est obligatoire.

Il existe aujourd'hui une certaine variabilité dans la race *Cursinu*, les chiens n'étant pas encore très homogènes. Cette hétérogénéité est due aux infusions d'autres races et au manque de sélection. Au début, trop peu de chiens correspondaient au standard: il a donc fallu, dans un premier temps, élargir les critères et accepter un grand nombre d'individus afin d'éviter de démarrer avec trop peu de lignées. C'est aujourd'hui aux éleveurs de corriger cette variabilité de caractères en s'appliquant à ne pas sélectionner pour l'accouplement des individus présentant les mêmes écarts par rapport au standard défini. C'est ainsi que la race évoluera vers une plus grande homogénéisation de ses lignées et que les chiens se rapprocheront alors, au fil du temps, du morphotype recherché.

Aptitudes comportementales du *Cursinu*

Le *Cursinu* est un chien très polyvalent. Il était autrefois utilisé à différentes tâches: à la garde du troupeau, à la surveillance de la bergerie ou à la chasse. C'est cette polyvalence qui en a déterminé la morphologie et le caractère. D'une manière générale, le *Cursinu*

est un chien indépendant, plutôt méfiant avec les inconnus mais peu agressif envers l'Homme. Par son mental, il est généralement moins adapté au travail de défense ou de conduite d'un troupeau. Si, aujourd'hui, certaines lignées sont quasi-uniquement sélectionnées pour la chasse, le *Cursinu* ne sera cependant jamais un chien courant.

Bien entendu, le *Cursinu* peut être dressé à remplir toutes sortes de fonctions (l'agility, le pistage...) mais cette spécialisation risquerait de transformer le type initial en développant certaines aptitudes au détriment d'autres. Ceci pourrait entraîner des modifications comportementales et morphologiques: par exemple, un chien exclusivement employé à la chasse aura tendance à s'alléger et à s'allonger afin d'augmenter ses performances dans cette fonction. La préservation du *Cursinu* passe donc par le respect de sa polyvalence: l'avenir de la race est désormais entre les mains des éleveurs et des propriétaires qui s'engageront dans la voie de la sélection officielle.